**Présentation du Projet**

**Soit format Word ou PDF (10 à 20 pages maximum), soit format PowerPoint (10 à 20 slides maximum)**

**1- Objectif du projet**

**Enjeux et ambition du projet**

* Description et quantification des marchés ou segments de marché visés et objectifs de gains de parts de marché liés au projet à ses différentes phases. Fonctionnement de ces marchés et modèles économiques.
* Les innovations attendues, les obstacles à franchir au-delà des améliorations incrémentales. Points forts des solutions envisagées.
* Impacts sociétaux et environnementaux attendus.

**2 - Organisation du projet présenté**

**Management des ressources humaines**

* Présentation de l’équipe (activités et compétences).
* Position actuelle et escomptée du porteur de projet sur les marchés concernés et principaux avantages compétitifs actuels et espérés. Forces et faiblesses des concurrents et des autres acteurs connus.

**Propriété intellectuelle, dispositions contractuelles**

* Démarches juridiques et de propriété industrielle conduites en amont du projet (transfert de technologie, accords...).
* Présentation des recrutements envisagés et planning d’embauche.
* Normes et réglementation.

**Description technique de votre projet**

* Description détaillée sous format texte du contenu technique de votre projet.
* Découpe en tâches techniques (« work packages ») à effectuer : description, durée, livrable, réalisation (interne/externe).

**3- Exploitation industrielle et commerciale des résultats du projet**

* Modalités d’industrialisation des résultats du projet : Moyens envisagés, lieux de production.
* Modalités de commercialisation des résultats du projet : Stratégie et description des moyens et/ou actions prévus.
* Localisation envisagée des activités industrielles et commerciales. Créations d'emplois attendues ou espérées en France et en Europe.
* Objectifs économiques et commerciaux visés (prévisionnel des ventes, chiffres d'affaires, marges). Présentation des hypothèses du plan d'affaires (cf. fichier Prévision d'activité).

**4- Incitativité de l'aide**

* L'aide permet-elle d'optimiser les effets du projet du point de vue écologique et énergétique?
* Pour les grandes entreprises (ne respectant pas la définition européenne de la PME), la fiche d'incitativité est à renseigner (cf. incitativité de l'aide)

**5- Contributions directes ou indirectes**

**du projet au développement durable**

* Présentation des contributions quantifiées dans la **mesure du possible** sur :
* Production d’énergies renouvelables ;
* Efficacité énergétique; Climat via réduction des GES ;
* Pollution de l’air ;
* Qualité de l’eau ;
* Consommation des ressources ;
* Réduction des déchets ;
* Impact sur la biodiversité ;
* Impact sociétale (amélioration de la qualité de vie/changement de comportement de la population) ;
* et autres axes identifiés comme pertinents pour le projet.
* Présentation d’indicateurs mesurables (dispositifs de mesure indépendants, certifiés ou contrôlés) pour évaluer, au cours du projet et après la réalisation du projet, les effets du projet sur les critères d’éco-conditionnalité (consommation d’énergie, production des déchets….)

**6- Eléments économiques et financiers**

* Présentation de l'impact du projet sur le compte de résultats prévisionnels de l’entreprise. (cf. fichier compte de résultat).
* Présentation de l'impact du projet sur le plan de financement de l’entreprise.
* Evolutions prévues à court terme (levées de fonds, apports en compte courant,…).

Merci de mentionner l'existence et joindre en annexe les études préalables disponibles (techniques, commerciales, autres, audit énergétique, analyse en cycle de vie).

Merci de joindre, s’il y a lieu, les propositions commerciales des prestataires et sous-traitants essentiels qui interviendront dans le cadre de ce programme de recherche, développement et innovation, pour lequel un soutien financement est demandé.